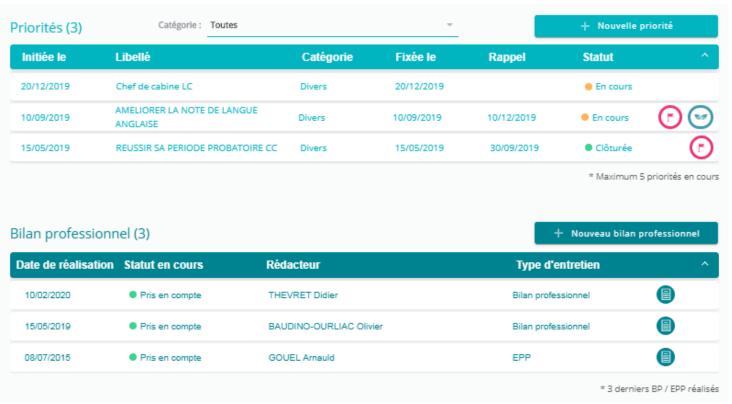
Bilans Professionnels eDossierPNC

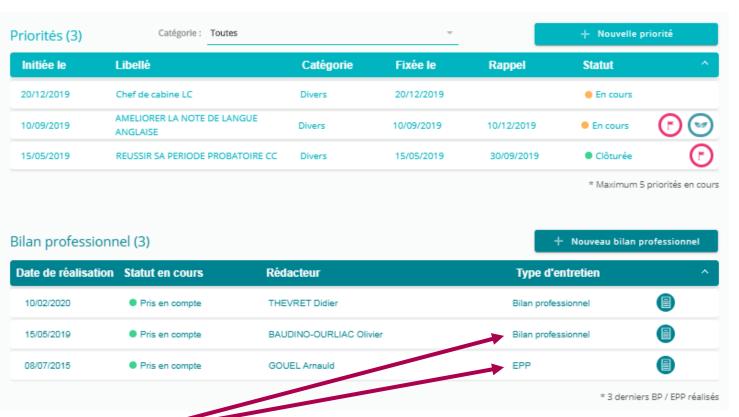
Version du 04/05/2020

Accès & liste des BP/EPP effectués



- Depuis eDossierPNC, l'accès au formulaire se fait depuis la page
 « Parcours de développement » du PNC concerné.
- Les Bilans Professionnels sont situés en bas de page, après les eObservations et les Priorités.
- Il est souvent nécessaire de faire défiler la page afin d'accéder à la liste des Bilans Professionnels et au bouton de création d'un nouveau formulaire.
- Un système en accordéon permet de visualiser les Bilans Professionnels disponibles à la consultation. Est affichée, la liste des Bilans Professionnels / EPP réalisés sur les 3 dernières années.

Accès & liste des BP/EPP effectués



 Type d'entretien: deux types de formulaires peuvent cohabiter dans la liste des entretiens: les Bilans Professionnels et les EPP. Tous les EPP effectués jusqu'à présent ont été importés depuis Friendly et sont disponibles à la consultation / modification.

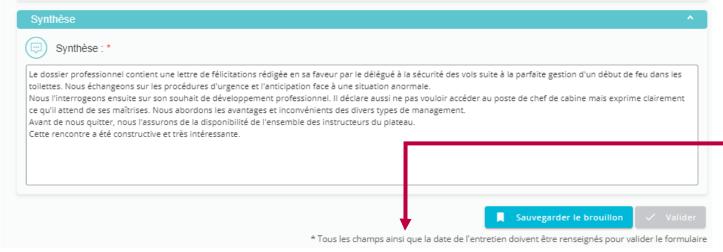
- La liste des bilans professionnels est affichée par ordre chronologique décroissant. Pour chacun des bilans, les informations suivantes sont restituées :
- Date de l'entretien : cette date peut être modifiée en cas d'erreur, d'annulation de dernière minute de l'entretien etc...;
- Le statut en cours du Bilan Professionnel / EPP :
 - Statut « Brouillon » → visible par tous les cadres mais invisible pour le PNC concerné;
 - Statut « Non Pris en compte » :→ le formulaire a été validé par le cadre rédacteur et a été mis à disposition du PNC pour consultation et prise en compte ;
 - Statut « Consulté » → actif dès lors que le PNC a accédé à son formulaire pour la première fois ;
 - Statut « Pris en compte » → actif dès lors que le PNC a accusé réception du contenu de son bilan professionnel avec ou sans commentaire.
- Nom Prénom du rédacteur du Bilan Professionnel : le nom restitué <u>est celui de la personne qui a initié le Bilan Professionnel</u>.
 Si une tierce personne amende le processus, son nom n'apparaît pas dans la liste mais directement dans le formulaire.

Création d'un formulaire Bilan Professionnel



- La création d'un Bilan Professionnel n'est plus bornée par une date envoyée par la Prod. La création est dite « libre », elle peut se faire « à la volée ».
- Tous les cadres sont autorisés à réaliser un bilan professionnel pour n'importe quel PNC qu'importent les règles de sectorisation.
- **Date de l'entretien** : cette date peut être modifiée en cas d'erreur, d'annulation de dernière minute de l'entretien etc... ;
- Le statut en cours du Bilan Professionnel / EPP :
 - Statut « Brouillon » → visible par tous les cadres mais invisible pour le PNC concerné;
 - Statut « Non Pris en compte » :→ le formulaire a été validé par le cadre rédacteur et a été mis à disposition du PNC pour consultation et prise en compte ;
 - Statut « Consulté » → actif dès lors que le PNC a accédé à son formulaire pour la première fois ;
 - Statut « Pris en compte » → actif dès lors que le PNC a accusé réception du contenu de son bilan professionnel avec ou sans commentaire.
- Nom Prénom du rédacteur du Bilan Professionnel : le nom restitué <u>est celui de la personne qui a initié le Bilan Professionnel</u>.
 Si une tierce personne amende le processus, son nom n'apparaît pas dans la liste mais directement dans le formulaire.

Bilan Professionnel – Sauvegarde & suppression d'un brouillon



Sauvegarde d'un brouillon

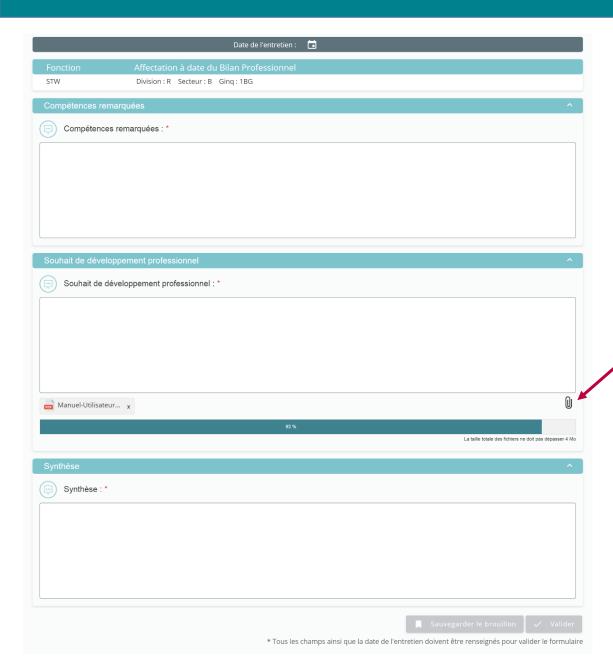
- Il est possible de sauvegarder un brouillon d'un bilan professionnel afin de pouvoir revenir dessus et de le compléter ultérieurement.
- Pour sauvegarder un brouillon, il faut à minima que la date de
 l'entretien ait été saisie. Les autres champs ne sont pas obligatoires.
- Une fois le brouillon sauvegardé, ce dernier est visible de tous les cadres mais il ne l'est pas pour le PNC concerné.
- Le brouillon peut être modifié autant de fois que nécessaire. Son statut ne change pas.

Suppression d'un brouillon

Une fois le brouillon supprimé, celui-ci disparait de la liste aperçu
 du Parcours de développement et il est alors impossible de le récupérer.

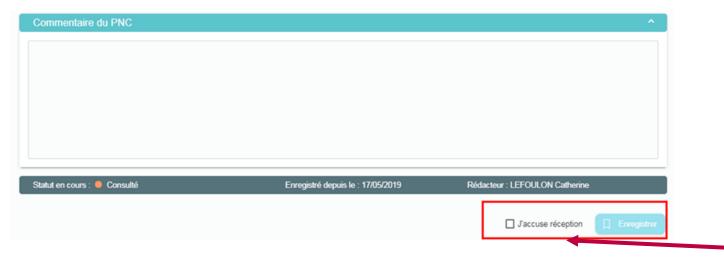


Bilan Professionnel – Validation



- Il est possible de valider directement le contenu d'un Bilan Professionnel sans passer par la case brouillon.
- Il faut impérativement que la date de l'entretien et les trois champs de texte libre suivants soient complétés.
- Le champ « Souhait de développement professionnel » permet d'insérer une PJ en cliquant sur l'icône trombone.
- Une fois le Bilan Professionnel validé, celui-ci passe au statut
 « Non pris en compte » et est mis à la disposition du PNC dans son Parcours de développement.
- Le cadre rédacteur a la possibilité de revenir sur le commentaire rédigé s'il s'est rendu compte d'une erreur dans sa saisie. Cette modification faîte après la validation est à limiter car le PNC est mis au courant de la mise à disposition de son Bilan Professionnel.
- A la validation du Bilan Professionnel (et seulement à la validation) la date d'entretien est transmise à la Prod pour (re)planification des futurs entretiens.

Bilan Professionnel – Prise en compte et rédaction d'un commentaire par le PNC



- Une fois validé par le cadre, le PNC a la possibilité d'accuser réception de son Bilan Profession et de rédiger un commentaire sur son formulaire.
- Dès que le PNC accède à son formulaire afin de le consulter, le statut de ce dernier passe du statut « Non pris en compte » à « Consulté ».
- Avant de pouvoir rédiger un commentaire, il est impératif que le PNC accuse réception du Bilan Professionnel en cochant la case
 « J'accuse réception ».
- Sans accusé de réception, il est impossible de rédiger un commentaire et le bouton permettant de valider l'enregistrement du commentaire est alors grisé.
- Une fois cette case cochée, le statut du Bilan Professionnel passe du statut « Consulté » au statut « Pris en compte ».
- Le Bilan Professionnel pris en compte, le PNC peut donc rédiger son commentaire ; étape recommandée mais facultative. Il n'existe pas de limite temporelle quant à la rédaction du commentaire par le PNC.
- Cet entretien a été l'occasion pour moi d'exprimer à nouveau mon implication dans l'entreprise et mon intérêt pour l'actualité économique de celle ci.

 Je remercie Christelle pour toutes les informations qu'elle m'a apporté sur le sujet et la confiance qu'elle m'accorde.

 J'effectue ce jour mon inscription à la sélection CC 038, et je continuerai à m'investir pleinement dans mes missions au quotidien dans la compagnie.

 Statut en cours : Pris en compte Enregistré depuis le : 18/10/2019 Rédacteur : RICOU Herve

 * Bilan professionnel modifié par LAKSER CAROLE le 18/10/2019 11:52

Bilan Professionnel – Notifications

Bonjour,

Votre dernier Bilan Professionnel a été validé par GALLOIS Axelle. Vous pouvez consulter le détail de ce dernier et y apposer votre commentaire en consultant votre eDossierPNC.

NB: Ne pas répondre à ce mail.

- Dès lors que le cadre a cliqué sur le bouton « Valider » du formulaire de Bilan Professionnel, une notification est envoyée :
 - Au PNC faisant l'objet de ce BP;
 - A l'instructeur référent du PNC <u>si ce dernier n'est pas le rédacteur du</u>
 <u>Bilan Professionnel.</u>

Bonjour,

Un Bilan Professionnel a été validé par GALLOIS Axelle sur le Parcours de Développement de Michel eDossier

Vous pouvez consulter le détail de ce dernier en consultant votre application eDossierPNC.

NB : Ne pas répondre à ce mail.

Bonjour,

Pour votre information, Michel eDossier a commenté son Bilan Professionnel du 18/10/2019.

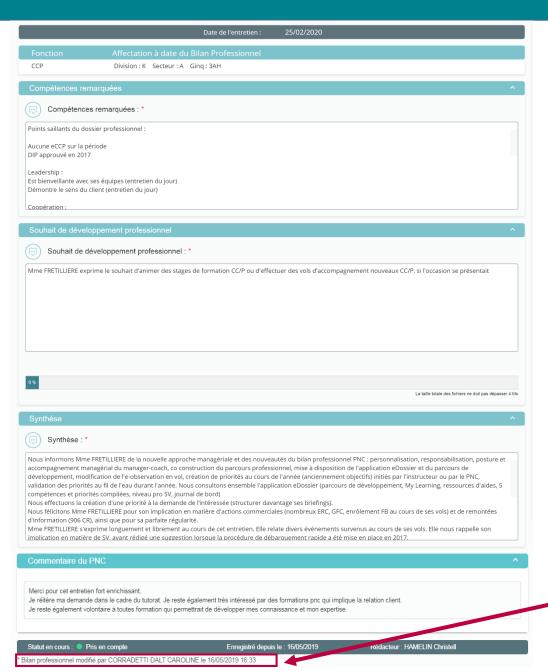
Le commentaire suivant a été rédigé :

" Cet entretien a été l'occasion pour moi d'exprimer à nouveau mon implication dans l'entreprise et mon intérêt pour l'actualité économique de celle ci. Je remercie Christelle pour toutes les informations qu'elle m'a apporté sur le sujet et la confiance qu'elle m'accorde. J'effectue ce jour mon inscription à la sélection CC 038, et je continuerai à m'investir pleinement dans mes missions au quotidien dans la compagnie."

Vous pouvez consulter le détail de ce Bilan Professionnel en consultant votre application eDossierPNC

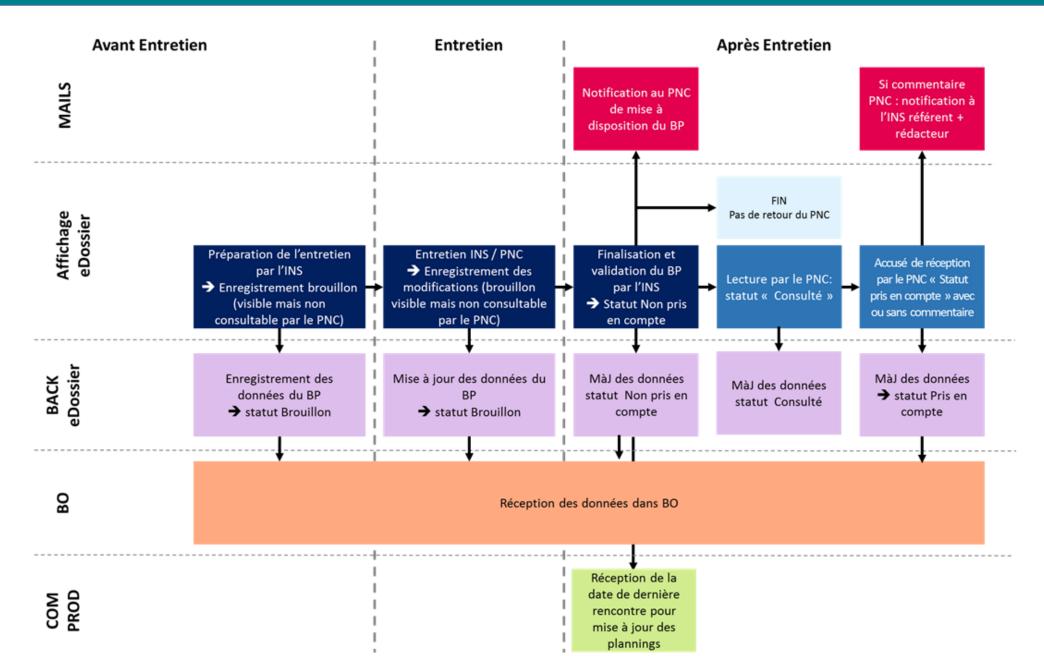
Dans le cas où le PNC a rédigé un commentaire et l'a validé, l'instructeur référent ainsi que le rédacteur du Bilan Professionnel (si différent de l'instructeur) sont informés par mail du verbatim rédigé par le PNC.

Bilan Professionnel – Modification par les administrateurs métier



- En cas d'erreur de saisie dans un Bilan Professionnel, les Administrateurs métiers ont la main pour corriger les données erronées.
- Ci-dessous les données qui peuvent être corrigées par l'Administrateur :
 - Date de l'entretien ;
 - «Compétences remarquées » ;
 - « Souhait de développement professionnel » ;
 - « Synthèse ».
- Dans le cas où l'on souhaite apporter des modifications à un formulaire, il faut s'adresser à l'un des Administrateur Métier suivant :
 - Bruno ALLOUCHE;
 - Jean-François VILAIN;
 - Christelle SAFFRE;
 - Jérôme CATHERINE ;
 - Isabelle DOLKOWSKI-MONNE.
- Le rédacteur du Bilan Professionnel ainsi que les RDD et RDS ont aussi la possibilité de revenir sur un formulaire d'ores et déjà pris en compte par le PNC.
- A chaque modification apportée par l'un de ces administrateurs métier, la mention suivante apparaîtra à la suite du formulaire « Bilan professionnel modifié par NOM Prénom du CAD rédacteur, le 14/05/2019 16:41 » et ce, dans le but d'assurer une traçabilité des changements apportés sur un formulaire.

Bilan Professionnel – Récapitulatif du process



eDossier PNC : règles de gestion des Bilans Professionnels

	PNC évalué	Tout cadre	Cadre rédacteur	RDS & RDD	Carrières	Notification	Web	iPad
Rédiger un brouillon		X		X	X	NON	X	X
Consulter un brouillon		X	X	X	X	NON	X	X
Supprimer un brouillon		X	X	X	X	NON	X	X
Valider un brouillon		X	x	X	X	Au PNC et à l'instructeur référent (si différent du rédacteur)	X	X
Consulter un BP non pris en compte (en attente de lecture par le PNC évalué)	X	X	X	x	X	NON	X	X
Modifier un BP non pris en compte			х		х	NON	X	En connecté uniquement
Prendre en compte et rédiger un commentaire	X					Envoi par mail du verbatim rédigé par le PNC sur son BP au cadre rédacteur	х	En connecté uniquement
Modifier un BP pris en compte			X	X	X	NON	X	X
Consulter les archives				х	X	NON	X	En connecté uniquement